

Le harcèlement scolaire, se taire c'est laisser faire !

Anne Jeger – psychologue clinicienne

SI TU ES VICTIME DE HARCELEMENT : PARLE

SI TU ES TEMOIN DE HARCELEMENT : PARLE

SI TU HARCELES UN AUTRE ENFANT ET/OU SI TU ES INFLUENCE : PARLE

> **Le harcèlement scolaire** englobe tout un ensemble de brimades et d'attaques infligées par un ou plusieurs individus sur un autre enfant souvent seul: moqueries, insultes, humiliations, rumeurs, chantages, contraintes, menaces, rejets, isolement, coups.

Le harcèlement scolaire est un problème de société grave qu'il ne faut en aucun cas banaliser.

Il est le plus souvent insidieux. A la différence de la violence physique où l'enfant est marqué de coups, la violence psychologique ne laisse pas de traces visibles.

Il comporte 3 caractéristiques :

- 1) La violence est intentionnelle couplée d'un rapport de domination
- 2) La violence se répète (parfois pendant des années !)
- 3) La violence entraîne l'isolement

On parle de harcèlement moral ou psychologique, de harcèlement physique et de harcèlement sexuel. Le harcèlement moral est le plus fréquent à l'école.



Ministère de l'éducation nationale – 2013

> **Le harcèlement scolaire touche plus de 10% d'enfants en Suisse.** Toutefois, sachant que bon nombre d'enfants et d'adolescents ne parlent pas et n'en parleront jamais - par honte, par peur des réactions de leur parents, des professeurs, ou des harceleurs - les chiffres sont sans aucun doute plus élevés.

Le reportage « souffre-douleur, ils se manifestent » réalisé par Andréa Rowllins et diffusé sur France 5 le 10 février 2015 montre les chiffres importants que représente le harcèlement en milieu scolaire :

- **85 %** des faits de harcèlement ont lieu dans le cadre d'un groupe
- **61 %** des victimes déclarent avoir eu des idées suicidaires
- **3 ou 4 adolescents** se suicident chaque année
- **22 %** des victimes n'en parlent à personne par peur des représailles envers eux ou envers leur famille

D'après le site bullyonline.org, les témoins n'interviennent seulement que dans **11 %** des cas.

On ne peut pas ne pas évoquer le cyberharcèlement qui est souvent la continuité du harcèlement scolaire. On parle aussi de *harcèlement digital*.

Le harcèlement commence à l'école et se termine sur les réseaux sociaux. **40 %** des élèves déclarent avoir déjà subi une agression en ligne. L'incitation à la violence y est facile, gratuite et souvent anonyme.

Beaucoup d'enfants/d'adolescents aujourd'hui manquent d'empathie, banalisent la violence, la mettent à distance, car ils y sont confrontés tous les jours via leur téléphone ou la télévision. Les écrans déshumanisent. Des adolescents en arrivent à filmer des agressions physiques et à les poster sur le net – ce qu'on appelle le *videolynchage* ou *happy slapping*. On peut se questionner sur le développement psychologique et émotionnel de cette génération-téléphone.

En France, selon l'UNESCO, **+ de 12.5%** de jeunes entre 9-16 ans sont victimes de cyberharcèlement.

A la différence du harcèlement scolaire, le cyberharcèlement est souvent constant et répétitif car la victime est harcelée 7j/7 – 24h/24.

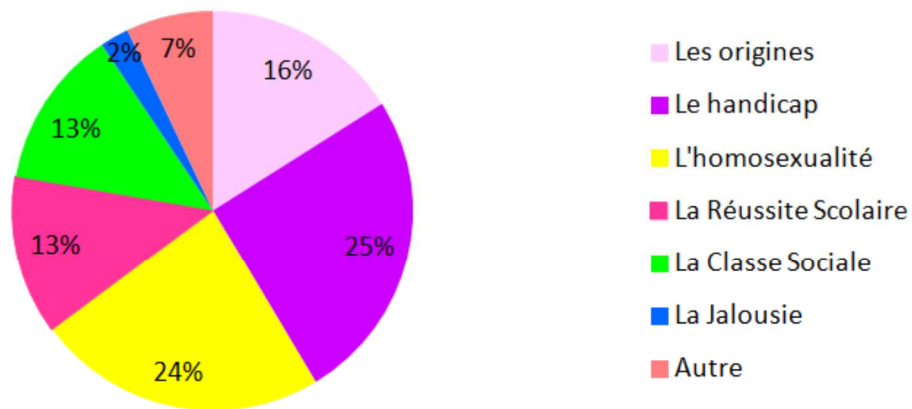
> **La dynamique du harcèlement scolaire est complexe.** C'est un processus qui met en scène 3 protagonistes : la victime, les harceleurs et le-s témoin-s. Le harceleur a besoin d'une victime et d'un témoin le plus souvent pour agir. Rare sont les cas de harcèlement isolé.

L'amorce va se faire à un moment donné où le harceleur va chercher la victime, l'approcher et lui faire mal. Si l'enfant victime réagit et montre qu'il est blessé, c'est le début de l'emprise.

Et **le rire** des pairs est l'arme fatale du harcèlement.

> **Il n'y a pas de victimes-type** sinon un rejet de la différence qui fait peur (je ne me reconnais pas en l'autre) et la stigmatisation de certaines caractéristiques comme le surpoids, le handicap, la surdité, le bégaiement, la différence socio-culturelle, le fait d'être efféminé, de présenter des troubles des apprentissages mais aussi le style vestimentaire, le port de lunettes, etc.

Part des facteurs propices au harcèlement (hormis physique)

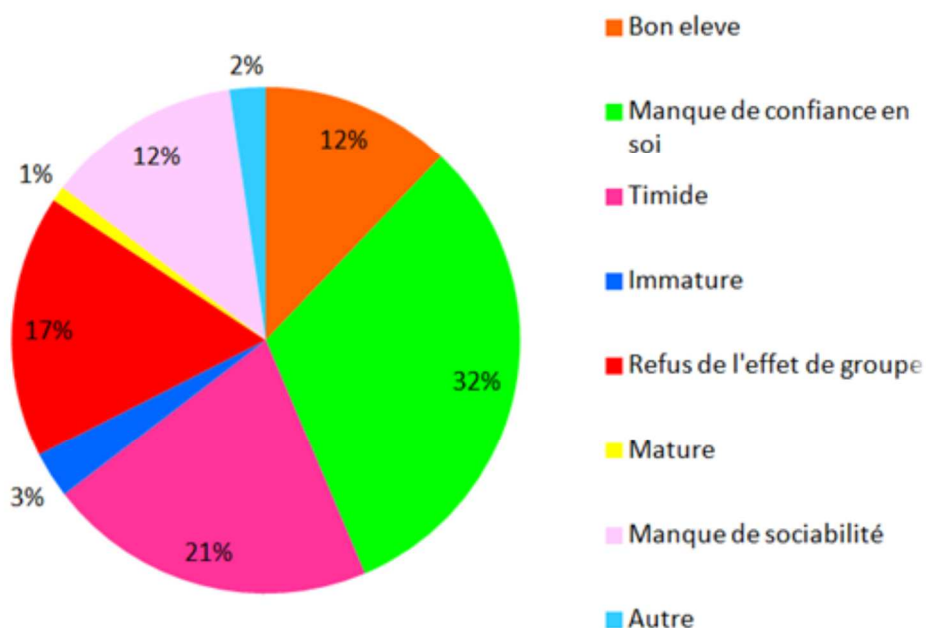


Ministère de l'éducation nationale – 2013

MAIS !

Les boucs émissaires agressés sont également ceux qui sont enviés et jaloués : milieu social élevé, réussite scolaire, personnalité « solaire ». **«Ça n'arrive pas qu'aux autres»**.

Profil mental type d'une personne harcelée



Ministère de l'éducation nationale – 2013

> **Il n'y a pas de profil-type du harceleur** mais il existe 2 types de harceleur :

- 1) celui qui veut que les autres adhèrent aux mêmes normes que lui
- 2) celui qui veut être populaire, montrer qu'il est fort et être ainsi remarqué

Les enfants «harceleurs» passent à l'acte pour diverses raisons:

- par jalousie parce qu'ils convoitent chez l'autre ce qu'ils n'ont pas;
- par méchanceté parce que souvent ils reproduisent ce qu'ils vivent ou ont vécu eux-mêmes (à l'école ou à la maison) et «évacuent» leur souffrance sur la victime;
- par vengeance suite à une vexation;
- par manque d'estime de soi: en rabaissant l'autre ou en s'en moquant, ils ont l'illusion de se valoriser et de gagner de l'importance aux yeux des autres. Or ils masquent des fragilités latentes.

Les enfants qui harcèlent les autres sont en souffrance également, indubitablement. Il ne s'agit pas de diaboliser le harceleur mais de comprendre que cet enfant a souvent été harcelé dans de plus petites classes ou parfois à la maison. A noter que certains d'entre eux font des tentatives de suicide à l'âge adulte. Se rendant compte que, via les actes qu'ils posent ils arrivent à faire peur ou croient qu'ils se font respecter ainsi, ils développent un sentiment de toute-puissance qui, si elle n'est pas stoppée nette par l'adulte, va perdurer et devenir de plus en plus importante et destructrice (peut augurer des comportements délinquants ultérieurs). Il est nécessaire qu'ils soient aidés pour prévenir des actes plus violents voire pervers. Car la plupart d'entre eux n'ont pas intégré la loi, ont peu de sensibilité et d'empathie et ont un plaisir sadique à faire mal à moyen terme. Dans le pire des cas, le plaisir de détruire.

> **Les témoins** sont souvent des copains de l'enfant harcelé et/ou participent indirectement au harcèlement. Ils sont pour certains manipulés par le leader du groupe et sous influence avec menace d'exclusion à la clé : « *si tu ne fais pas ce que je te dis, je te bute* ». Ils ont souvent peur des représailles.

A cet âge, la pression du groupe de pairs est forte. Le besoin de s'identifier aux autres, le besoin d'appartenance à un groupe et celui de transgresser les interdits sont prégnants. Un enfant ou un adolescent peut se faire manipuler par un «harceleur» et harceler lui-même un autre enfant alors qu'il n'aime pas la violence. C'est une spirale infernale qu'il faut enrayer car le témoin subit une forte pression et peut être lui-même très choqué par ce qu'il voit ou entend. Or il a un rôle important à jouer car le harcèlement perdure si les témoins l'encouragent en riant (banalisent la violence), en se moquant et en se taisant.

> **Les signes à repérer** : Les enfants victimes de harcèlement scolaire ne vont pas naturellement en parler à leur parents souvent par peur des représailles, à cause de sentiments de honte et de culpabilité.

Il est donc extrêmement difficile de repérer un enfant victime de harcèlement car il ne parle pas, il ne montre pas de bleus, de coups. Par contre on peut repérer de la violence matérielle : sac d'école abîmé, cahiers chiffonnés, trousse percée, etc.

Les enseignants comme les parents doivent être attentifs aux changements de comportement et changements émotionnel de leurs élèves/enfant:

Emotions

- > tristesse apparente et chronique
- > irritabilité
- > anxiété de séparation
- > sentiment de culpabilité

Comportements

- > repli sur soi
- > agressivité voire violence envers les autres
- > baisse de l'estime de soi
- > envie de se faire du mal, tentatives de suicide

Troubles psychosomatiques tels que maux de ventre, maux de tête, difficulté à respirer, eczéma, nausées, vomissements...

Troubles d'anxiété scolaire : chutes des résultats, absentéisme, refus de l'école (phobie scolaire)

L'enfant victime de violence répétée peut présenter un trouble de stress post-traumatique.

Il faut s'inquiéter devant tout comportement nouveau et exacerbé.

> Que faire ?

➤ En tant qu'enseignant

- Repérer les enfants qui sont en retrait, assis devant en classe, seuls à la récréation ou qui ne sont pas dans la cour (ils se cachent parfois dans les toilettes), et ceux qui ne sont pas dans les groupes
- Ecouter si la victime vient à parler sans la JUGER, sans BANALISER et l'orienter vers un médiateur, voire le doyen ou le directeur de l'établissement

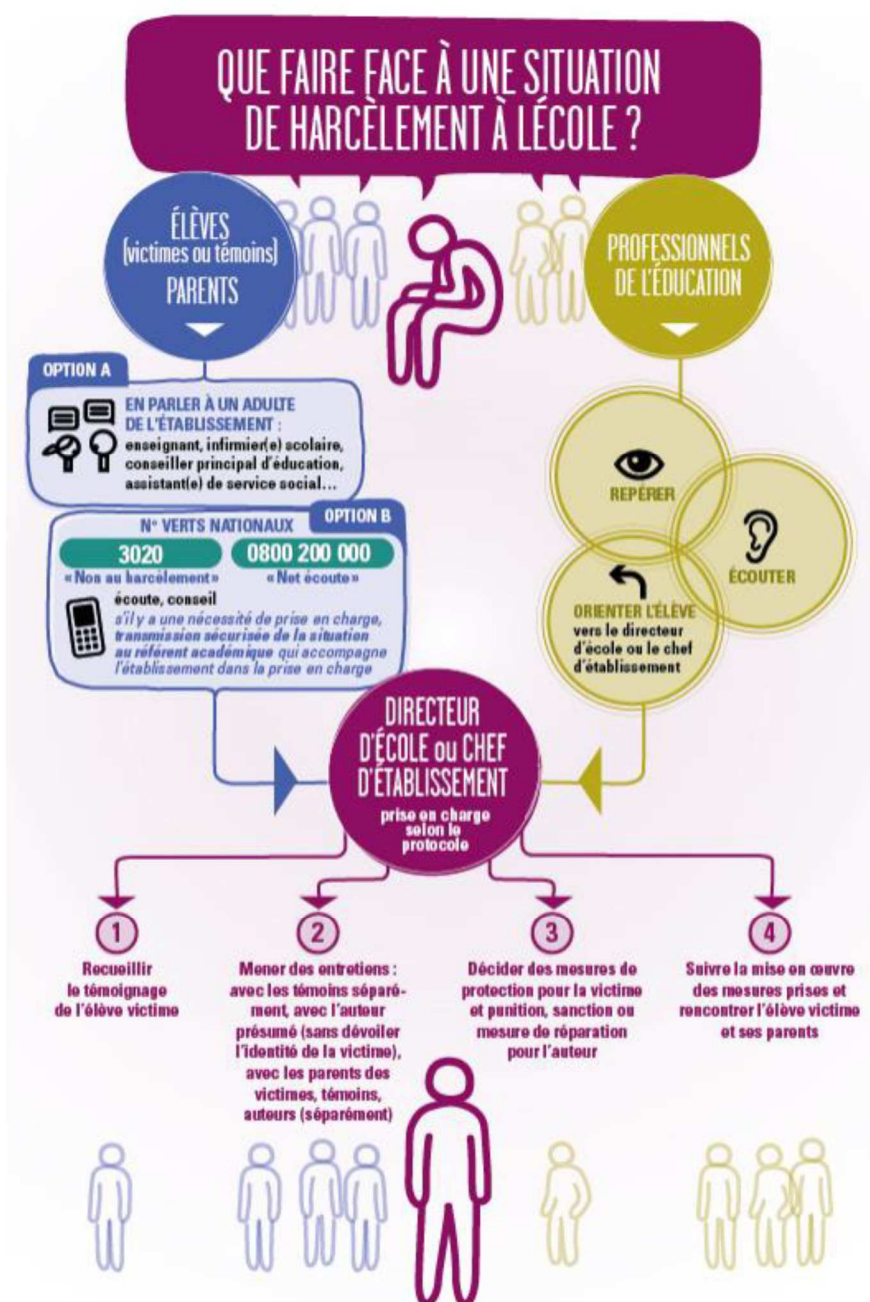
➤ En tant que parents

Si vous avez repéré de nouveaux signes préoccupants, que votre enfant semble vous éviter, il est important de poser des questions, lui montrer que vous vous inquiétez pour lui. Au préalable, les questions ne doivent pas être directes car il risque de se museler : *J'ai entendu parler d'un enfant qui se fait embêter à la récré, tu vois qui c'est ? On vous parle de tout cela à l'école ? Je suis là en tout cas si tu veux en parler...*

S'il sent que vous êtes disponible et à son écoute, il va s'ouvrir. Il a besoin de vous.

Une fois qu'il se met à parler, il est important de ne pas le juger, ne pas le dévaloriser, ne pas banaliser mais lui permettre d'exprimer ses émotions et ensuite de le rassurer. **Il a besoin d'être protégé.** Puis vous recueillez précisément son témoignage : les faits, le type de brimades, les moments où elles ont lieu (dates et heures), les endroits où elles ont lieu, les témoins présents, etc.

Enfin, vous lui expliquez que le harceleur doit être arrêté dans ses agissements sinon il va continuer à brimer d'autres enfants ; qu'il doit sans doute être inquiet à l'idée d'être sanctionné par ses parents, la direction de l'école voire la justice si vous décidez de porter plainte. Votre enfant sentira ainsi que vous vous sentez concernés par ce qui lui arrive et qu'il peut compter sur vous.



© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Octobre 2015

Comment agir ?

- ⇒ Quand l'enfant victime parle, il est déjà harcelé souvent depuis bien longtemps. Il présente des symptômes. Il a besoin de protection. Il faut prendre rendez-vous avec le pédiatre, demander un certificat médical qui relève les symptômes présentés par l'enfant victime de harcèlement. Un soutien psychologique est vivement recommandé.
- ⇒ Avertir l'enseignante qui peut dans un premier temps en parler avec l'enfant victime, puis avec l'enfant qui harcèle. En général, elle demande l'intervention d'un médiateur.
- ⇒ Demander une médiation : **l'intervention d'un médiateur formé est souvent indispensable**. Son rôle est d'écouter les parties harceleur/harcelé/témoin, de faire prendre conscience au harceleur de la portée et des conséquences de ses actes sur la victime; de l'aider à conscientiser ce qu'il ne mesure pas toujours: le mal qu'il fait.
- ⇒ Contacter le doyen de l'école et/ou le directeur de l'établissement qui va :
 - Recueillir le témoignage de la victime et valoriser son courage
 - Mener des entretiens : avec les témoins, avec l'auteur présumé, avec les parents de la victime, des auteurs et des témoins
 - Décider des mesures de protections pour la victime et de sanction ou mesures de réparation pour le harceleur

ATTENTION, il arrive fréquemment que les propos de la victime ou de ses parents soient minimisés, banalisés au sein des établissements scolaires. Je reçois 2-3 appels par semaine de parents démunis qui ne se sentent pas entendus. L'enfant est renvoyé à sa propre responsabilité de victime « *Il faut te défendre...allez, ce n'est pas très grave....Je ne sais pas qui a commencé...* ». C'est une double peine pour lui.

L'enfant victime est celui qui souffre et les signes, une fois repérés, sont indéniables !

Si toutes les démarches en amont n'ont pas abouti, vous pouvez envoyer à la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) un dossier constitué du témoignage de votre enfant, des certificats attestant de son mal-être et de sa détresse (pédiatre, psychologue, etc.), et les captures d'écran des messages reçus sur son téléphone.

Enfin, si rien ne bouge et si votre enfant est en danger, il faut porter plainte d'une part, et d'autre part le changer d'école, ce qui s'avère être l'ultime décision à prendre pour le protéger.

Les injures (article 177 du code pénal), les menaces (article 180), la calomnie et la diffamation (article 173) sont interdites par la loi. Une personne qui harcèle peut avoir à faire à la police et se retrouver devant un juge.

Si le harcèlement n'est pas stoppé, il peut avoir des conséquences graves : dépression, suicide, délinquance...

Appelez le 147 ou le 117 (police) en cas d'urgence.

> Prévenir

En famille



En amont, pour prévenir le harcèlement, il faut en discuter le plus tôt possible avec son enfant. Prendre des exemples :

- *Aimerais-tu vivre ce que tu fais vivre à Luca?*
- *Que penses-tu qu'il ressent quand tu te moques de lui ou quand tu le tapes?*
- *Et quand tu dis aux autres de ne pas aller avec lui?*
- *Ou quand tu lui voles son goûter?*
- *Imagine si on te faisait vivre la même chose, tu sentiras quoi?*

Faire réfléchir **sur la capacité à se mettre à la place de l'autre**. Livre de Max et Lili, *Lili est harcelée à l'école*.

Aux plus grands, informer sans dramatiser, en restant factuel. Attendre aussi leurs questions, les écouter, en posant quelques-unes **sur leurs fréquentations et leurs relations aux autres - et ce qu'ils font pendant les récréations**. Les renseigner sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement. Cf. ressources ci-dessous.

En classe



Il faut aborder le sujet lors d'une période : expliquer, informer, parler concrètement du harcèlement physique, psychologique et sexuel, de la contrainte, du chantage (comme le racket ou les menaces en tout genre), de la manipulation.

Poser des questions : *A partir de quand commence le harcèlement ? Qui peut être harcelé ? A partir de quand suis-je complice d'un harcèlement ? Qu'est-ce que l'empathie ? Etc.*

Les enfants doivent réaliser que rire de quelqu'un et s'en moquer signent les prémices d'un harcèlement scolaire.

Travailler avec eux sous forme de jeux de rôle la notion d'empathie, les enjeux de pouvoir et les enjeux affectifs (chantage affectif), et les faire réfléchir sur les conséquences de leurs actes et donc sur leur responsabilité : éviter de rire en groupe et donc d'encourager le harcèlement, de transférer des messages humiliants sur les réseaux sociaux, autrement dit : soutenir la victime, signaler les messages dégradants et le harcèlement à un enseignant/un adulte (à plusieurs si nécessaire), interpeler le harceleur. **Car ne rien dire fait du témoin un complice.**

Evoquer aussi la notion du respect de soi et des autres, de l'interdit et des règles pour bien vivre ensemble et des conséquences quand elles ne sont pas respectées - comme la sanction.

Le harcèlement scolaire est un problème de société grave qu'il ne faut en aucun cas banaliser.

<https://www.youtube.com/watch?v=Ejo8qDRpn34>

> **Ressources**

- **Groupe d'aide/soutien aux enfants**

La Croix Rouge : atelier Chili

- **Films, documentaires**

- Souffre-douleurs, ils se manifestent
- Le jour où j'ai brûlé mon cœur
- Marion, 13 ans pour toujours
- Le mur de l'humiliation

- **Guides** : www.education.gouv.fr

- Agir contre le harcèlement à l'école
- Que faire pour agir contre le harcèlement dans mon école ?
- Que faire pour agir contre le harcèlement dans mon collège ou mon lycée
- Les plans de préventions... ?

- **Outils en ligne :**

- Non au harcèlement : cahier d'activités
- Max et Lili "Ma carte d'Identité Scolaire »
- Sensibiliser à une bonne utilisation des réseaux sociaux
- Stop Bashing (application)

+ https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/fileadmin/user_upload/articles/protocole_traitement_situations_harcèlement2016.pdf

- **Livres :**

- *Le Harcèlement scolaire en 100 questions*, Emmanuelle Piquet
 - *Te laisse pas faire ! Aider son enfant face au harcèlement*, Emmanuelle Piquet
 - *Prévention du harcèlement et des violences scolaires*, Bruno Humbeeck et Maxime Berger
 - *Harcèlement scolaire : le vaincre c'est possible*, Bertrand Gardette et Jean-Pierre Bellon
- => pour adolescents : *Seule à la récré* d'Ana et Bloz

Témoignage : [charlene-kobel.html](#)

En plus :

Le cyberharcèlement cf. Prévention suisse de la criminalité :

<https://www.skppsc.ch/fr/sujets/internet/cyberharcèlement/>